



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2021

1) COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le conseil municipal à l'unanimité vote le compte administratif 2020 qui laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 860 583,28 € et dans la section investissement un déficit de 56 228.64 €.

2) COMPTE DE GESTION 2020

Le conseil municipal à l'unanimité adopte le compte de gestion de la trésorerie qui est identique au compte administratif de la commune.

3) AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le conseil municipal décide d'affecter les résultats de l'année 2020 de la façon suivante : au 002 (section de fonctionnement) 860 583,28 € et au 001 (section d'investissement) 56 228,64 €.

4) TAUX IMPOSITION

Le conseil municipal décide de fixer le taux des impôts locaux à percevoir au titre de l'année 2021 ; 51.55 % pour la taxe foncière bâti et 50.13 % pour la taxe foncière non bâti.

5) BUDGET 2020

Le conseil municipal à l'unanimité vote le budget.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 3 306 050,33 €

Recettes : 3 306 050,33 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 654 244,28 €

Recettes : 654 244,28 €